REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion «TAAZOUR»

Projet d'Appui au Système des Filets Sociaux (PASyFiS II)

No de Don: D5680

No. de référence: AMI N°001/PI/SFQC/PASyFiS II/CPMP-TAAZOUR/2025

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERETS:

RELATIVE A LA SELECTION D'UNE STRUCTURE NATIONALE D'ACCOMPAGNEMENT AGR POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES MENAGES DE LA ZONE D'EXTENSION (HODH CHARGHI) EN INCLUSION ECONOMIQUE

1. **CONTEXTE**:

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un don de l'Association Internationale de Développement pour couvrir le coût du projet de Projet d'Appui aux Filets Sociaux II (PASyFiSII) et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements d'un contrat pour le Recrutement d'une structure nationale d'accompagnement AGR pour l'accompagnement des ménages de la zone d'extension (Hodh Chargui) en inclusion économique.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES:

La mission vise à accompagner 5000 ménages de la zone d'extension (Hodh Chargui) pour renforcer leurs capacités en inclusion économique. Voici les objectifs spécifiques en détail :

1. Renforcement des Capacités :

- > Formation en Idéation et Entrepreneuriat : Aider les bénéficiaires à développer des idées de projets et à acquérir des compétences entrepreneuriales de base.
- **Compétences Transversales** : Fournir des compétences telles que la gestion financière, la comptabilité, la planification stratégique, et les techniques de marketing.

2. Encadrement Pré-création :

- > Ateliers de Formation : Organiser des sessions de formation sur l'idéation, l'entrepreneuriat, et les compétences transversales.
- ➤ Coaching Personnalisé : Offrir des séances de coaching individuel pour aider les bénéficiaires à affiner leurs idées de projet et à élaborer des plans d'utilisation de microsubventions.

3. Micro-subventions:

- > **Distribution de Subventions** : Fournir des subventions pour aider les bénéficiaires à lancer leurs activités professionnelles.
- **Validation des Projets** : Aider les bénéficiaires à présenter leurs projets pour validation et obtenir les subventions nécessaires.

4. Accompagnement Post-création :

- > Suivi et Accompagnement : Assurer un suivi régulier pour garantir la pérennité des projets, notamment par le biais de séances de partage et de modules supplémentaires.
- **Évaluation des Projets** : Réaliser des bilans réguliers pour évaluer la progression des projets et fournir un soutien continu.

l'objectif est de fournir un accompagnement complet et structuré pour aider les ménages bénéficiaires à développer des microprojets viables, améliorer leurs conditions de vie et renforcer la cohésion sociale au sein de la communauté.

3. DUREE DE LA MISSION

La durée prévue de la mission est de huit mois.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse suivant : https://www.tekavoul.gov.mr/(Rubrique « Recrutement »).

4. PROFIL RECHERCHER

Le Projet d'Appui Au System des Filets Sociaux II (PASyFiS II) invite Les ONGs éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les ONGs intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, la capacité technique et administrative d cabinet, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste retreinte.

NB : Il est à signaler que toute expérience non attestée ne sera pas prise en compte.

5. CONSITUTION DU DOSSIER ET MODALITES DE SELECTION :

Le consultant sera sélectionné sur la base du mode de sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC) en accord avec les procédures de Sélection des Consultants définies dans les Directives de la Banque Mondiale : Règles de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de financement de projets d'investissement, en date de juillet 2016 (« Règles de Passation de Marchés »), revue en Novembre 2017 et Juillet, 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023.

Les ONGs potentiels intéressés (prestataires ayant des références similaires) souhaitant exécuter cette mission doivent préciser clairement leurs adresses complètes, leurs nationalités et devront soumettre leur manifestation d'intérêt (en trois copies papier: dont une originale et deux copies plus une copie électronique su clé USB) dans un dossier faisant ressortir les éléments suivants :

- La lettre de candidature pour la Manifestation d'intérêt ;
- ➤ la présentation de l'ONG et son organisation technique et managériale,
- les références et les expériences spécifiques avérées dans le domaine ;
- En cas de groupement, fournir l'acte de groupement précisant le chef de file, sa nationalité et son adresse complète.

6. LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous pli fermé, à l'adresse suivante :

Commission de Passation des Marchés Publics/TAAZOUR Tavragh Zeina, B Nord, Lot 105, en Face du «GUICHET UNIQUE» Nouakchott, Mauritanie au plus tard le 19 mars 2025 à 12 heures 00 GMT.

Les manifestations d'intérêt doivent porter clairement la mention: " Candidature relative à la sélection d'une structure nationale d'accompagnement AGR pour l'accompagnement des ménages de la zone d'extension (Hodh charghi) en inclusion économique ".

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Projet Tel:

Email: hakimdahah22@gmail.com

Coordinateur National du Projet PASyFiS II Dr. Moulaye El Hacen Zeidane